

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE	Tél : +32 (0) 10 48 29 63	Fax :	Mail : social.ln.bac@helha.be
HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 45	Fax : +32 (0) 65 40 41 55	Mail : social.mons@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 01 Droit			
Code	SOAS1B01AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Florence MOUFFE (florence.mouffe@helha.be) Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be)</p> <p><u>HELHa Mons - Campus</u> Mathilde DEVAUX (mathilde.devaux@helha.be)</p> <p><u>HELHa Montignies-sur-Sambre</u> Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be) <u>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</u> Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à familiariser les étudiants avec l'approche juridique et à acquérir un ensemble de notions de base.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS4 L'affirmation, la défense et la promotion des droits individuels et collectifs en vue de favoriser un processus d'émancipation des personnes, des groupes et des collectivités

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.1 Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services
- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- 1.3 Utiliser de manière pertinente des outils de communication diversifiés
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur

- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter
- Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**
- 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
- Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
- 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
- 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
- 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées

Acquis d'apprentissage visés

- I. Identifier et exploiter les sources juridiques de référence = compétence 1
- II. Apporter un éclairage/une orientation/une réponse juridique à une situation problématique = compétence 5 et 6

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS1B01ASA Droit 48 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS1B01ASA Droit 40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 4/60 du Bloc 1.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Droit			
Code	18_SOAS1B01ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Contribution de l'activité d'apprentissage dans la formation :

Le cours doit permettre à l'étudiant :

De se familiariser avec l'approche juridique

D'acquérir les bases du raisonnement juridique et identifier les fondements du droit.

De maîtriser les principaux concepts étudiés et la terminologie juridique

D'acquérir les connaissances de base liées au droit des personnes et au droit de la famille eu égard à la pertinence de cette matière pour la formation des futurs assistants sociaux.

D'identifier et d'utiliser le contenu des dispositions légales en la matière

D'acquérir la capacité de faire face aux changements législatifs

D'analyser une problématique et d'y appliquer la solution juridique adéquate.

Orienter correctement un usager vers le tribunal compétent

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Acquis d'apprentissage :

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

Reconnaitre, définir et énoncer avec clarté et précision les concepts étudiés 1.4:1.5

Se situer dans le système judiciaire et en reconnaître les acteurs 2.1

Identifier les sources juridiques de référence 2.1

Orienter correctement un usager vers le tribunal compétent 3.5

Situer une problématique et y appliquer concrètement les concepts enseignés.5.1

Résoudre une situation problème en y apportant la solution juridique adéquate à travers un discours précis, rigoureux et clair pour l'usager.6.2

Distinguer le vrai du faux dans une liste d'allégations d'ordre juridique 1.3

Utiliser adéquatement le code civil 6.2

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

I - Introduction générale

1. Le droit positif belge
2. La vie du droit subjectif
3. L'autonomie de la volonté

4. L'organisation du pouvoir judiciaire
5. Les acteurs professionnels du procès
6. Éléments de procédure
7. La preuve en droit civil

II – Le droit des personnes

1. Généralités
2. Les personnes physiques (personnalité juridique, capacité, identification)
3. La protection juridique des personnes fragilisées

III – Le droit de la famille

1. Les différentes façons de vivre en couple (mariage, union libre, cohabitation légale)
2. La médiation familiale
3. Le divorce
4. Les obligations alimentaires
5. La filiation biologique et adoptive

Démarches d'apprentissage

Cours magistral

Apprentissage par la participation

Approche par situation-problème

Utilisation du code civil au cours et à l'examen

Dispositifs d'aide à la réussite

questions-réponses --> verbaliser la pensée pour assimiler

interrogation orale et partielle sur la matière du cours précédent --> évaluation de ses acquis par l'étudiant

Postulat de départ : un investissement régulier de l'étudiant dans son étude, une présence au cours, un respect et une écoute attentive des échanges plus individuels, être prêt à utiliser son code pendant le cours à « jouer le jeu » --> principe du contrat d'apprentissage

Ouvrages de référence

Introduction-droit-belge-LEGALEX Namur

ROBAYE René, Comprendre le droit, 4ème édition revue et corrigée, éd. Couleur livres, 2010

<http://justice.belgium.be/fr/>

http://www.cass.be/index_fr.php

http://justice.belgium.be/fr/ordre_judiciaire/cours_et_tribunaux/

Site internet ASBL droits quotidiens

Supports

Syllabus

Notes de cours

Code civil actualisé Livre 1 (art. 7 à 515 CC)

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE	Tél : +32 (0) 10 48 29 63	Fax :	Mail : social.ln.bac@helha.be
HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 45	Fax : +32 (0) 65 40 41 55	Mail : social.mons@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 02 Economie			
Code	SOAS1B02AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Anne CHARUE (anne.charue@helha.be) <u>HELHa Mons - Campus</u> Isabelle TAILDON (isabelle.taildon@helha.be) <u>HELHa Montignies-sur-Sambre</u> Anne CHARUE (anne.charue@helha.be) <u>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</u> Anne CHARUE (anne.charue@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à amener les étudiants à établir un lien entre les paramètres économiques et les choix de société et leur montrer que l'Economique et le Social sont indissociables.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 La construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution

- 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
- 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
 - 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
 - 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
 - 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
 - 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Identifier les acteurs clés pesant sur les décisions économiques contemporaines.
- II. Comprendre le modèle économique dominant.
- III. Décoder son impact sur les situations sociales.
- IV. Etablir des liens avec l'actualité socio-économique et politique.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS1B02ASA Economie 48 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS1B02ASA Economie 40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 4/60 du Bloc 1.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Economie			
Code	18_SOAS1B02ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anne CHARUE (anne.charue@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'activité d'apprentissage doit permettre aux étudiants :

- d'acquérir une connaissance de base des mécanismes économiques fondamentaux ;
- d'identifier les acteurs clés pesant sur les décisions économiques et sociales contemporaines ;
- d'établir des liens entre les paramètres économiques et les choix de société.

Les objectifs visés par l'activité d'apprentissage sont :

- sensibiliser l'étudiant à l'existence des mécanismes économiques de base ;
- situer l'économie dans les sciences sociales et en saisir l'intérêt pour le travail social ;
- savoir analyser les fondements des modèles économiques de base ;
- savoir situer les acteurs prédominants et les mécanismes économiques sous-jacents dans les choix sociétaux posés
- acquérir un regard critique de l'actualité socio-économique et pouvoir en saisir les mécanismes sous-jacents.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- définir, décrire et situer les acteurs clés et les mécanismes économiques de base au sein de la société ;
- maîtriser les notions de base et les outils propres à comprendre le raisonnement économique ;
- en avoir saisi les liens et les articuler avec l'actualité socio-économique ;
- résoudre des problèmes simples d'analyse de marché et d'équilibre économique pour les différents agents ;
- exprimer une vision critique des différentes théories économiques vues pendant le cours ;
- mettre ces thèses en perspective avec le travail social et les choix sociétaux contemporains.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours s'articule en deux parties :

- partie microéconomique : identification et analyse des acteurs clés et des mécanismes économiques de base ;
- partie macroéconomique : liens entre les agrégats économiques (monnaie, croissance...), le rôle de l'Etat et les choix sociétaux contemporains

Démarches d'apprentissage

L'apprentissage s'effectue, pour la majeure partie, sous forme de cours magistral. Les exposés sont mis en perspectives avec la réalité socio-économique ou illustrés par des exemples et/ou des exercices.

Dispositifs d'aide à la réussite

- exposés illustrés par des exemples tirés de l'actualité ou des grands événements historiques ;
- exercices réalisés pendant les séances sur la 1ère partie du cours (sauf le dernier chapitre)
- simulations d'examens (corrigés pendant les cours) mis sur la plateforme Claroline
- Fichiers de présentation Power Point mis sur la plateforme Claroline
- révision générale de la matière lors d'une des dernières séances de cours

Ouvrages de référence

Pas d'ouvrages de référence au niveau économique. L'étudiant pourra se référer, pour les commentaires sur l'actualité socio-économique, aux journaux et périodiques de type généraliste.

Supports

- syllabus
- présentations Power Point
- selon l'actualité : présentation d'un problème via un DVD ou un reportage ou magazine

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit portant sur l'ensemble de la matière vue au cours y compris celle portant sur les illustrations présentées sous différents supports (hors syllabus).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Aucune dispense ne sera accordée sur la réussite d'une partie du cours.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE	Tél : +32 (0) 10 48 29 63	Fax :	Mail : social.lln.bac@helha.be
HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 45	Fax : +32 (0) 65 40 41 55	Mail : social.mons@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 03 Histoire et actualité politiques et sociales			
Code	SOAS1B03AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	72 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Christine MACHIELS (christine.machiels@helha.be) Céline FREMAULT (celine.fremault@helha.be)</p> <p><u>HELHa Mons - Campus</u> Pierre TILLY (tillyp@helha.be) Bruno LAMBERT (bruno.lambert@helha.be)</p> <p><u>HELHa Montignies-sur-Sambre</u> Luc BLANCHART (blanchartl@helha.be) Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be)</p> <p><u>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</u> Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be) Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à montrer aux étudiants que toute question contemporaine ainsi que le fonctionnement de la société ont une dimension historique et politique et que la connaissance de celles-ci permet de mieux les comprendre.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 La construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

FS4 L'affirmation, la défense et la promotion des droits individuels et collectifs en vue de favoriser un processus d'émancipation des personnes, des groupes et des collectivités

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques

- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter
- Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**
 - 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIÉTAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
 - 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
 - 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
 - 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
 - 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
 - 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTÉS UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
 - 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
 - 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
 - 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Appréhender l'actualité sociale et politique
- II. Comprendre le contexte de l'action sociale, son histoire et son rapport au politique
- III. Connaître et comprendre les enjeux, les luttes et les compromis actuels et passés au niveau social et politique
- IV. Connaître et comprendre le rôle des institutions et des acteurs au niveau politique et social

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS1B03ASA	Histoire	48 h / 4 C
SOAS1B03ASB	Droit public	24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS1B03ASA	Histoire	40
SOAS1B03ASB	Droit public	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 6/60 du Bloc 1.

Principe général : la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent : Histoire 66,7% Droit public 33,3%

Exceptions

1. S'il est constaté un seul échec de 7/20 (ou inférieur à 7/20) dans une activité d'apprentissage composant l'UE, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note de 7/20 (ou inférieure à 7/20) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. Dès que 2 échecs sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs -, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note la plus faible sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour une ou d'autres activités d'apprentissage composant l'UE).
3. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR

(fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Dans l'hypothèse où décision est prise par le jury de valider l'UE malgré la note d'échec, la moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui composent l'UE est alors actée conformément à l'article 140 du Décret Paysage.

Evaluation du 2e quadrimestre (juin)

Pour une UE organisée sur un seul quadrimestre, dans l'hypothèse où la note globale obtenue en janvier (session dispensatoire) pour l'unité d'enseignement n'atteint pas 10/20,

ou Pour une UE organisée sur les 2 quadrimestres, dans l'hypothèse où une note partielle relative à une des activités d'apprentissage n'atteint pas 10/20,

pour une (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en janvier

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de juin (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il a le choix soit de NE PAS représenter l'évaluation de cette activité d'apprentissage et de maintenir ainsi la note obtenue en janvier ; soit de REMETTRE EN JEU cette note en représentant l'évaluation en juin.

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre)

Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE,

pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Histoire			
Code	18_SOAS1B03ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Luc BLANCHART (blanchartl@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Contribution de l'activité d'apprentissage dans la formation :

L'histoire politique et sociale de nos sociétés modernes donne un cadre au travail social. Celui-ci est en effet un très bon indicateur de la manière dont chaque société traite ses « exclus ». La bienfaisance, la philanthropie, l'aide ou l'intervention sociale, suivant le vocabulaire usité à chaque époque, est révélateur des lignes de force qui sous-tendent les différents modèles de société. Notre histoire n'est pas linéaire. Elle suppose des acteurs, des dynamiques parfois contradictoires, des choix qui sont le produit de rapports de forces au sein des groupes politiques, économiques et sociaux.

Connaître et comprendre cette histoire permet donc à chacun(e) de mieux comprendre la société dans laquelle il évolue. Ainsi, le travailleur social se trouve à l'intersection entre l'usager, l'institution qui l'emploie et des politiques et/ou des réglementations qui tentent de répondre à un problème posé.

Cette capacité de pouvoir se situer et donc comprendre, est importante pour faire de l'assistant social un acteur qui maîtrise le milieu dans lequel il œuvre.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

1. Manipuler adéquatement des concepts, un vocabulaire et une chronologie spécifiques afin de situer un événement (du champ social, économique ou politique) dans le temps.
2. S'interroger sur un événement en le situant dans son contexte historique.
3. Identifier les acteurs et les dynamiques à l'oeuvre dans les évolutions politiques, sociales et économiques de la société belge des XIX^e, XX^e et XXI^e siècles.
4. Poser un regard critique sur une problématique sociale contemporaine en la contextualisant dans une perspective historique de longue durée.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Histoire politique et sociale de la Belgique (XIX^e et XX^e siècles)

1. De l'Etat unitaire à l'Etat fédéral
2. De l'Etat libéral à l'Etat social actif

Démarches d'apprentissage

Cours magistral enrichi par le recours aux documents (écrits, audiovisuels...) et, selon les opportunités, à une activité extérieure, l'intervention de personnes ressources....

Réalisation d'un travail (individuel ou en groupe) de recherche, analyse et synthèse mettant les étudiants en situation de découvrir et manipuler repères chronologiques et concepts propres à l'histoire politique et sociale dans une perspective d'apprentissage autonome et critique.

Dispositifs d'aide à la réussite

Questions/réponses.

Encadrement et supervision du travail.

Ouvrages de référence

- CAMMARATA Fr. et TILLY P., *Histoire sociale et industrielle de la Wallonie*, Bruxelles, EVO, 2001
- COENEN M.-Th. (dir.), *Questions d'Histoire sociale*, Bruxelles, CARHOP, 2005
- MABILLE X., *Nouvelle histoire politique de la Belgique*, Bruxelles, CRISP, 2011
- NEUVILLE J., *Histoire du mouvement ouvrier en Belgique*, 2 tomes, Bruxelles, EVO, 1976-1980
- ROSART Fr. et ZELIS G. (dir.), *Le Monde catholique et la Question sociale (1891-1950)*, Bruxelles, EVO, 1992
- STEVENS Fr. et TIXHON A., *L'Histoire de la Belgique pour les Nuls*, Paris, First Editions, 2010

Une orientation bibliographique plus complète sera présentée au cours

Supports

Notes de cours et documents distribués au cours et/ou mis à disposition sur Claroline

Présentation PowerPoint (mise à disposition sur Claroline)

4. Modalités d'évaluation

Principe

1. Dossier écrit présentant les résultats du travail (recherche - analyse - synthèse - positionnement critique)
2. Épreuve écrite visant à évaluer l'appropriation du cours (compréhension, esprit de synthèse, application des concepts...) :
 - a. Des questions de définition de concepts et de restitution
 - b. Analyse d'un document vu au cours ou non

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	60		
Période d'évaluation			Exe	40	Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

En cas d'absence (justifiée) lors de la remise du travail, l'étudiant devra prendre contact avec l'enseignant au plus tard le jour

de la remise du travail afin de lui communiquer copie du justificatif et fixer les modalités d'un dépôt. A défaut, l'étudiant sera sanctionné d'un "0".

En cas de seconde session (Q3), l'évaluation sera uniquement constituée de l'examen écrit.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Droit public			
Code	18_SOAS1B03ASB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'étude du droit public est l'étude de l'organisation et du fonctionnement d'un Etat en général et de l'Etat Belge en particulier.

Ce cours doit permettre à l'étudiant, en sa qualité de membre de ce groupement suprême et futur agent d'action sociale :

D'acquérir une connaissance suffisante des grands principes fondamentaux qui sous tendent la vie publique et politique

D'acquérir une connaissance suffisante des rouages de l'Etat Belge

De maîtriser les arcanes des institutions de façon à pouvoir les utiliser adéquatement en fonction de leurs compétences respectives

D'appréhender plus efficacement l'actualité politique de notre pays

De situer le monde politique belge sur l'échiquier international

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

Restituer la théorie apportée au cours (définition, concepts de droit public...) 1.5;1.2

Reconnaitre et définir les différents types d'organisation d'un Etat 4.3

Expliquer les réformes successives ayant contribué au système actuel 4.2

Décrire le fonctionnement de l'Etat belge 8.5

Identifier les différents niveaux de pouvoirs, leurs institutions, leurs compétences et leur territoire 8.5

Expliquer les mécanismes mis en place pour permettre à ces différents niveaux de pouvoirs de « vivre ensemble » en toute loyauté.

Répondre de façon succincte à des questions très précises relatives au sujet traité. 1.5

Distinguer le vrai du faux dans une liste d'allégations d'ordre juridique 1.5;2.1

Utiliser l'actualité pour illustrer le cours 8.5

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

I - Introduction

1. Concepts fondamentaux et différents types d'organisation d'un Etat
2. Comprendre la Belgique à travers son évolution de 1830 à nos jours
3. Caractéristiques de l'Etat Belge

II – Les différents niveaux de pouvoirs

1. L'autorité fédérale et les entités fédérées
- Territoire

- Compétences
 - Institutions
2. Les provinces et les communes

III – Etat, Communautés, Régions : comment vivre ensemble ?

Démarches d'apprentissage

Cours magistral

Apprentissage par la participation

Travail en autonomie (lecture de la presse écrite)

Utilisation de la Constitution au cours et à l'examen

Dispositifs d'aide à la réussite

questions-réponses --> verbaliser la pensée pour assimiler

interrogation orale et partielle sur la matière du cours précédent --> évaluation de ses acquis par l'étudiant

Postulat de départ : un investissement régulier de l'étudiant dans son étude, une présence au cours, un respect et une écoute attentive des échanges plus individuels, être prêt à utiliser son code pendant le cours --> « jouer le jeu » --> principe du contrat d'apprentissage

Ouvrages de référence

La Belgique pour débutants : Le labyrinthe belge : guide pratique , éd. La Charte, 2010

Alain Gerlache, Johan Vande Lanotte Siegfried Bracke , collectif

Revue : Le Vif l'Express ; Le Courrier hebdomadaire du Crisp

La Constitution belge

fiches pédagogiques de la Chambre des Représentants

Supports

Syllabus

Constitution belge

Presse/actualité

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE	Tél : +32 (0) 10 48 29 63	Fax :	Mail : social.ln.bac@helha.be
HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 45	Fax : +32 (0) 65 40 41 55	Mail : social.mons@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 04 Philosophie 1			
Code	SOAS1B04AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Marie-Claude LACROIX (marie-claude.lacroix@helha.be)</p> <p><u>HELHa Mons - Campus</u> Véronique MARTELAERE (veronique.martelaere@helha.be)</p> <p><u>HELHa Montignies-sur-Sambre</u> Nicolas MULLIER (nicolas.mullier@helha.be)</p> <p><u>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</u> Nicolas MULLIER (nicolas.mullier@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à amener les étudiants à approcher la Philosophie à travers un apprentissage de concepts, de modes de raisonnement et d'une démarche propres à la discipline.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 La construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

3.1 Construire son identité professionnelle

3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
- 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
- 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- 4.4 Construire un regard critique

Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**

- 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
- 8.3 Promouvoir la culture et la participation culturelle dans une perspective d'émancipation.
- 8.4 Développer la créativité.
- 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

I. Connaître et comprendre les concepts et notions autour desquelles se structurent et s'organisent les grandes questions philosophiques.

II. Expliquer les enjeux et/ou débats dont elles sont l'objet.

III. Développer un regard et un esprit critique vis-à-vis des thématiques abordées.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS1B04ASA Philosophie I

30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS1B04ASA Philosophie I

20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 2/60 du Bloc 1

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Philosophie 1			
Code	18_SOAS1B04ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nicolas MULLIER (nicolas.mullier@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Contribution de l'activité d'apprentissage dans la formation :

A travers l'approche de grandes questions philosophiques, ce cours invite l'étudiant à adopter un regard critique à l'endroit des enjeux de notre société.

Partant, il constitue une première mise en perspective des représentations du métier d'assistant social.

Cette Activité d'apprentissage est consacrée à l'exploration de l'axe théorique de la philosophie (la philosophie comme connaissance) .

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

SAVOIR

- maîtriser les concepts et notions autour desquels se structurent et s'organisent les grandes questions philosophiques.
- sélectionner et établir des liens entre les différents éléments théoriques qui éclairent une même question philosophique.

SAVOIR-FAIRE

- rédiger une brève réflexion personnelle qui, en mobilisant les éléments théoriques connus, apporte une réponse critique à l'endroit d'une question à portée philosophique.

SAVOIR-ETRE

- adopter un regard critique à l'endroit des opinions les plus communes.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Introduction générale : Le temps, la raison et le réel

Partie 1 : Qu'est-ce que la philosophie?

Partie 2 : Questions fondamentales

Chapitre 1 : La connaissance

Chapitre 2 : La liberté

Chapitre 3 : La nature

Chapitre 4 : Les valeurs

Démarches d'apprentissage

Le cours prendra la forme de séances magistrales durant lesquelles seront commentés et expliqués des textes philosophiques. Articulés les uns aux autres, ces commentaires et explications formeront la trame générale du cours.

En outre, une place importante sera laissée à la controverse : les étudiants seront invités à prendre la parole afin de "discuter argumentativement" les thèses défendues tout au long des exposés oraux.

Evidemment, une telle démarche d'apprentissage nécessite que les textes soient lus et préparés avant l'entame du cours.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Une séance de remédiation (questions/réponses) est organisée en fin de semestre.

Ouvrages de référence

Les références bibliographiques sont présentées dans le syllabus

Supports

- Syllabus : notes de cours et textes

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit (les modalités précises et les attendus de l'examen écrit sont présentés lors du premier cours oral ainsi que dans le syllabus)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE	Tél : +32 (0) 10 48 29 63	Fax :	Mail : social.lln.bac@helha.be
HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 45	Fax : +32 (0) 65 40 41 55	Mail : social.mons@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 05 Philosophie 2			
Code	SOAS1B05AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Jean-Claude KNOPS (jean-claude.knops@helha.be) <u>HELHa Mons - Campus</u> Véronique MARTELAERE (veronique.martelaere@helha.be) <u>HELHa Montignies-sur-Sambre</u> Nicolas MULLIER (nicolas.mullier@helha.be) <u>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</u> Nicolas MULLIER (nicolas.mullier@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à amener les étudiants à approcher la Philosophie à travers un apprentissage de concepts, de modes de raisonnement et d'une démarche propres à la discipline.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 La construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

3.1 Construire son identité professionnelle

3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
- 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
- 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- 4.4 Construire un regard critique

Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**

- 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
- 8.3 Promouvoir la culture et la participation culturelle dans une perspective d'émancipation.
- 8.4 Développer la créativité.
- 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

I. Connaître et comprendre les concepts et notions autour desquelles se structurent et s'organisent les grandes questions philosophiques

II. Expliquer les enjeux et/ou débats dont elles sont l'objet

III. Développer un regard et un esprit critique vis-à-vis des thématiques abordées

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS1B05ASA Philosophie II

30 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS1B05ASA Philosophie II

30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 3/60 du Bloc 1.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Philosophie 2			
Code	18_SOAS1B05ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nicolas MULLIER (nicolas.mullier@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Contribution de l'activité d'apprentissage dans la formation :

Cette activité d'apprentissage explore l'axe pratique de la philosophie (la philosophie comme morale).

A travers l'approche de grandes modèles éthiques, ce cours invite l'étudiant à adopter un regard critique à l'endroit des comportements et attitudes que l'Homme adopte face au monde.

Partant, il constitue une première mise en perspective des représentations du métier d'assistant social.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

SAVOIR

- maîtriser les concepts et notions autour desquels se structurent et s'organisent les grandes questions d'éthique.
- sélectionner et établir des liens entre les différents éléments théoriques qui éclairent une même question éthique.

SAVOIR-FAIRE

- rédiger une brève réflexion personnelle qui, en mobilisant les éléments théoriques connus, apporte une réponse critique à l'endroit d'une question à portée philosophique.

SAVOIR-ETRE

- adopter un regard critique à l'endroit des opinions les plus communes.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Introduction générale : L'éthique et les systèmes normatifs

Chapitre 1 : Ethique et liberté

Chapitre 2 : La morale antique

Chapitre 3 : Le modèle déontologiste

Chapitre 4 : Le modèle conséquentialiste

Chapitre 5 : Le modèle de la vertu

Chapitre 6 : L'éthique de la prudence

Chapitre 7 : L'éthique de la discussion

Conclusion

Démarches d'apprentissage

Le cours prendra la forme de séances magistrales durant lesquelles seront commentés et expliqués des textes philosophiques. Articulés les uns aux autres, ces commentaires et explications formeront la trame générale du cours.

En outre, une place importante sera laissée à la controverse : les étudiants seront invités à prendre la parole afin de "discuter argumentativement" les thèses défendues tout au long des exposés oraux.

Evidemment, une telle démarche d'apprentissage nécessite que les textes soient lus et préparés avant l'entame du cours.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Une séance de remédiation (questions/réponses) est organisée en fin de semestre.

Ouvrages de référence

Les références bibliographiques sont présentées dans le syllabus.

Supports

- Syllabus : notes de cours et textes

4. Modalités d'évaluation

Principe

- Examen écrit : questions théoriques et analyse éthique d'une situation problème

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE	Tél : +32 (0) 10 48 29 63	Fax :	Mail : social.ln.bac@helha.be
HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 45	Fax : +32 (0) 65 40 41 55	Mail : social.mons@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 06 Psychologie générale			
Code	SOAS1B06AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Yves-Hiram HAESEVOETS (yves-hiram.haesevoets@helha.be)</p> <p><u>HELHa Mons - Campus</u> Luc LEDRU (luc.ledru@helha.be)</p> <p><u>HELHa Montignies-sur-Sambre</u> Yves-Hiram HAESEVOETS (yves-hiram.haesevoets@helha.be)</p> <p><u>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</u> Yves-Hiram HAESEVOETS (yves-hiram.haesevoets@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à amener les étudiants à acquérir un savoir dans le domaine de la psychologie, adapté au rôle des futurs assistants sociaux.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS3 La reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changement.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

1.4 Adopter le langage professionnel du secteur

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

- 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
 - 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Expliquer les principaux concepts, les différents courants et modes d'approche spécifiques de la psychologie.
- II. Comprendre quelques composantes de la nature psychologique humaine.
- III. Décoder le langage propre au domaine psychologique.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS1B06ASA Psychologie générale 48 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS1B06ASA Psychologie générale 40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 4/60 du Bloc 1.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie			
Code	18_SOAS1B06ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Yves-Hiram HAESEVOETS (yves-hiram.haesevoets@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'activité d'apprentissage doit permettre à l'étudiant-e de se familiariser avec les principaux concepts de la psychologie contemporaine et d'intégrer une « culture psychologique », dans une vision ouverte à tous les champs d'actions psychologiques et psychosociologiques.

Il importe en effet de favoriser l'acquisition d'un savoir dans le domaine de la psychologie moderne, adapté au rôle des futurs assistants sociaux.

Pour ce faire, les objectifs suivants sont poursuivis :

- Se démarquer des discours psychologisants tels que présents dans les médias (les magazines), s'éloigner des stéréotypes socioculturels véhiculés par les discours (pseudo) psychologiques « communs » et appréhender les différents courants scientifiques de la psychologie moderne.
- Comprendre l'impact de ces courants psychologiques sur la lecture des situations psychosociales et sur les orientations d'intervention.
- S'interroger sur les représentations de la normalité et du pathologique, sur la place du symptôme dans l'abord des difficultés humaines.
- Approcher les phénomènes conscients et inconscients à l'œuvre dans la relation d'aide, et particulièrement les processus sous-jacents à l'écoute et à la parole.
- Se familiariser avec les savoirs (transfert, empathie,...) et les outils des psychologues (entretien, diagnostic,...) : pouvoir les articuler au champ du travail social.
- Par le filtre de l'esprit critique, établir des liens entre conceptualisations théoriques ou méthodologiques et situations pratiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

1. Connaissance

Définir les notions principales de la psychologie contemporaine (1.4).

Identifier et reconnaître les différents courants de pensée de la psychologie (4.2).

Se familiariser avec les différents concepts (1.4).

Décrire les phénomènes inconscients et conscients à l'œuvre dans le psychisme humain (1.4).

2. Compréhension

Expliquer les différentes théories psychologiques, différencier les influences théoriques de la psychologie (4.2).

Savoir se représenter les différentes structures de la personnalité humaine (4.3).

3. Analyser

Elaborer une analyse pertinente du sujet humain et examiner son mode de fonctionnement (5.2).

Critiquer les influences de la psychologie sur la pensée humaine, les comportements et les habitudes (4.3).

Questionner le savoir psychologique et ses implications dans le champ du social (3.5)

4. Evaluation

Argumenter une description de nature psychologique et en déduire quelques hypothèses (4.3).

Faire la synthèse des grandes idées véhiculées par la psychologie et savoir résumer les concepts-clés (3.5).

Articuler les savoirs psychologiques au champ du travail social (4.2).

Acquis d'apprentissage visés

I. Expliquer les principaux concepts, les différents courants et modes d'approche spécifiques de la psychologie.

II. Comprendre quelques composantes de la nature psychologique humaine.

III. Décoder le langage propre au domaine psychologique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Introduction à la psychologie
2. Historique
 - 2.1. Chronologie historique : quelques points de repère
 - 2.2. Du concept de psychologie, à la naissance de la « psychologie scientifique »
 - 2.3. Les trois grands axes d'étude de la psychologie
3. Les champs d'application de la psychologie moderne
4. Les pères fondateurs de la psychologie moderne
5. Les courants fondamentaux de la psychologie contemporaine
 - 5.1. L'approche cognitiviste
 - 5.2. L'approche comportementaliste/béhavioriste
 - 5.3. L'approche psychanalytique
 - 5.4. L'approche systémique
 - 5.5. L'approche (bio)psychiatrique et psycho biologique
 - 5.6. L'approche humaniste
6. Quelques concepts fondamentaux
 - 6.1. La relativité du normal et du pathologique
 - 6.2. Les structures élémentaires de la personnalité : entre névrose et psychose en passant par la perversion et les états-limites
 - 6.3. La souffrance psychique, les traumatismes psychoaffectifs et la place du symptôme
 - 6.4. Les besoins et le processus d'attachement
7. L'entretien psychologique et l'investigation psychosociale : quelques repères principaux dans une perspective de compréhension du sujet humain
 - 7.1. L'entretien psychologique
 - 7.2. Le diagnostic psychologique
 - 7.3. L'anamnèse
 - 7.4. Le génogramme
 - 7.5. Le transfert dans la relation d'aide et d'écoute : la question du contre-transfert chez l'intervenant social
 - 7.6. La relation d'empathie

Démarches d'apprentissage

- L'activité d'apprentissage sera axée sur la singularité du sujet humain, le droit à la différence, la diversité humaine et la composition multi ethnique et/ou multi culturelle de notre communauté.
- À partir d'études ou de description de cas (petites vignettes cliniques exemplatives), les étudiant(e)s seront amenés à établir un lien particulier entre les concepts (symptômes, écoute, besoin, demande, diagnostic, relation d'aide, transfert, empathie...) et la réalité pratique.
- L'étudiant-e recevra les outils lui permettant d'élaborer une analyse pertinente d'un sujet humain en le documentant de commentaires ou d'arguments de nature psychologique

- Exposés ex cathedra
- Lecture commentée et illustrée du syllabus
- Illustration de la théorie au moyen de vignettes cliniques
- Échanges, discussion, questions-réponses
- Synthèse et évaluation

Dispositifs d'aide à la réussite

Référence aux cours de méthodologie

Exemple d'examen écrit

Ouvrages de référence

Sillamy N. Dictionnaire de la psychologie. Sciences de l'Homme. Références Larousse, 2010.

D'autres ouvrages et liens Internet sont aussi référencés dans le syllabus et le power point. Les ouvrages de référence de la psychologie sont reliés à chaque auteur cité dans l'historique de la psychologie.

Supports

Power Point

Syllabus

4. Modalités d'évaluation

Principe

À partir d'un examen écrit, l'étudiant répond à quelques questions théoriques et pratiques en relation avec le contenu du cours. Le questionnaire est double :

- questions à choix multiple (15 points) avec un retrait de 0,5 point pour chaque mauvaise réponse
- questions ouvertes (25 points) : évaluation qualitative des réponses, en relation avec la pertinence, l'exactitude et la complétude des réponses, la qualité des arguments et commentaires, la présence de mots-clés bien définis, une analyse conceptuelle suffisante,...

L'objectif global de l'évaluation porte essentiellement sur la « capacité » de l'étudiant à élaborer un discours de nature psychologique en se dégageant des préjugés et des stéréotypes habituellement véhiculés dans notre société.

- La capacité de réappropriation de la matière et des concepts-clés de la psychologie contemporaine
- La restitution d'un savoir psychologique

Mêmes modalités et critères pour chaque période d'évaluation.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE	Tél : +32 (0) 10 48 29 63	Fax :	Mail : social.ln.bac@helha.be
HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 45	Fax : +32 (0) 65 40 41 55	Mail : social.mons@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 07 Questions spéciales			
Code	SOAS1B07AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Stéphane GODEFROID (stephane.godefroid@helha.be) <u>HELHa Mons - Campus</u> Luc LEDRU (luc.ledru@helha.be) <u>HELHa Montignies-sur-Sambre</u> José Luis PINILLA OBLANCA (jose.luis.pinilla.oblanca@helha.be) <u>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</u> Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à amener les étudiants à découvrir comment une même problématique peut être abordée par différent(e)s disciplines/méthodologies/approches/courants.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 La construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
- 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
- 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- 4.4 Construire un regard critique

Acquis d'apprentissage visés

I. Connaître, comprendre et décrire les spécificités de certaines disciplines, approches, méthodologies ou courants de pensée.

II. Différencier, comparer et critiquer différentes disciplines, approches, méthodologies ou courants de pensée.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

+ HELHa Louvain-la-

Neuve

SOAS1B07ASA	Anthropologie philosophique	12 h / 1 C
-------------	-----------------------------	------------

+ HELHa Mons -

Campus

SOAS1B07ASB	Questions spéciales de psychologie	12 h / 1 C
-------------	------------------------------------	------------

+ HELHa Montignies-

sur-Sambre

SOAS1B07ASC	Questions spéciales de recherche	12 h / 1 C
-------------	----------------------------------	------------

+ HELHa Montignies-

sur-Sambre (HD)

SOAS1B07ASD	Questions spéciales de recherche	12 h / 1 C
-------------	----------------------------------	------------

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Louvain-la-

Neuve

SOAS1B07ASA	Anthropologie philosophique	10
-------------	-----------------------------	----

+ HELHa Mons -

Campus

SOAS1B07ASB	Questions spéciales de psychologie	10
-------------	------------------------------------	----

+ HELHa Montignies-

sur-Sambre

SOAS1B07ASC	Questions spéciales de recherche	10
-------------	----------------------------------	----

+ HELHa Montignies-

sur-Sambre (HD)

SOAS1B07ASD	Questions spéciales de recherche	10
-------------	----------------------------------	----

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 1/60 du Bloc 1.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Questions spéciales de recherche			
Code	18_SOAS1B07ASC	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	José Luis PINILLA OBLANCA (jose.luis.pinilla.oblanca@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Contribution de l'activité d'apprentissage dans la formation :

'Questions spéciales de recherche' relie l'apprentissage de la méthodologie de recherche (voir Introduction à la démarche de recherche) aux méthodes d'étude, à travers des exercices d'intégration (exemple 'méthode de la pyramide').

Il y a aussi un souci de réflexion 'méta' sur le rapport au savoir (structuration, transfert, autonomie, positionnement par rapport à l'abstraction et à la théorie).

Participation à la lutte contre l'échec scolaire et pédagogie de la réussite.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- Maîtriser la matière se rapportant aux 4 premières étapes de la méthode de recherche, tant dans les aspects théoriques que pratiques
- Synthétiser la pensée et la structurer
- Réaliser des exercices de mémorisation (évoqueries en gestion mentale)

Analyser et catégoriser à partir d'un nouveau vocabulaire (lexique du syllabus)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Le rapport au savoir : entre méthode et savoir-être
- La méthode de la pyramide
- Le schéma heuristique
- Exercices d'intégration : résumé et mémorisation
- Animations et références à l'art (théâtre, chant, art plastique,...)
- Tous ces exercices pratiques seront de support à la maîtrise de la théorie de recherche

Démarches d'apprentissage

- Approches interactives et inductives
- Travail en groupes
- Travail en autonomie
- Jeux de rôles et animations

- Cours magistral

Dispositifs d'aide à la réussite

- Syllabus structuré et mis à jour
- Projet 'parrainage relationnel et matière' avec les étudiants de deuxième année.
- Alternance théorie – pratique pour donner du sens et de la motivation
- Alternance pédagogies magistrale, active et interactive
- Ambiance sympathique
- Exercices ciblés et possibilité de gagner des points bonus (exercices facultatifs en classe ou à domicile).
- Pédagogie de la réussite favorable à l'estime de soi

Ouvrages de référence

- Quévy Raymond, Van Campenhoudt Luc ; Manuel de recherche en sciences sociales, 4ème édition, Dunod, Paris, 2011.
- Vergès Jacques ; Les erreurs judiciaires, Puf, Que sais-je ?, Paris, 2002.

Supports

- Livres
- Notes de cours
- Syllabus
- Matériel didactique divers (jeux de rôles, art plastique, ...)

4. Modalités d'évaluation

Principe

- Interrogation facultative pouvant donner lieu à des points bonus
- Examen écrit portant sur la connaissance du lexique en lien avec le cours de démarche de recherche et le vocabulaire de la profession

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Pas de dispenses partielles en cas d'échec en janvier. L'étudiant doit repasser l'ensemble de la matière.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE	Tél : +32 (0) 10 48 29 63	Fax :	Mail : social.lln.bac@helha.be
HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 45	Fax : +32 (0) 65 40 41 55	Mail : social.mons@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 08 Recherche sociale			
Code	SOAS1B08AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	57 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Marie SCHOTS (marie.schots@helha.be) David LALOY (david.laloy@helha.be) Lucie DEWEER (lucie.deweer@helha.be) Isabelle LACOURT (isabelle.lacourt@helha.be) Agnès PONSAR (agnes.ponsar@helha.be)</p> <p><u>HELHa Mons - Campus</u> Nathalie COURTOIS (nathalie.courtois@helha.be) Damien DE BOUVER (damien.de.bouver@helha.be)</p> <p><u>HELHa Montignies-sur-Sambre</u> Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be) José Luis PINILLA OBLANCA (jose.luis.pinilla.oblanca@helha.be)</p> <p><u>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</u> Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à introduire au questionnement scientifique et à permettre l'acquisition d'outils en vue d'analyser des situations sociales dans leur complexité.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 La construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques

- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
- 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
- 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
- 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Collecter, organiser et présenter des sources documentaires autour d'un sujet précis
- II. Décrire, analyser et interpréter des données quantitatives et qualitatives
- III. Exploiter les informations qui en découlent pour analyser les phénomènes sociaux

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS1B08ASA	Statistique	33 h / 3 C
SOAS1B08ASB	Introduction à la démarche de recherche	24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS1B08ASA	Statistique	30
SOAS1B08ASB	Introduction à la démarche de recherche	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 5/60 du Bloc 1.

Principe général : la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent :

Statistique 60% Introduction à la démarche de recherche 40%

Exceptions

1. S'il est constaté un seul échec de 7/20 (ou inférieur à 7/20) dans une activité d'apprentissage composant l'UE, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note de 7/20 (ou inférieure à 7/20) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. Dès que 2 échecs sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs - , la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note la plus faible sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour une ou d' autres activités d'apprentissage composant l'UE).
3. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Dans l'hypothèse où décision est prise par le jury de valider l'UE malgré la note d'échec, la moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui composent l'UE est alors actée conformément à

Evaluation du 2e quadrimestre (juin)

Pour une UE organisée sur un seul quadrimestre, dans l'hypothèse où la note globale obtenue en janvier (session dispensatoire) pour l'unité d'enseignement n'atteint pas 10/20,

ou Pour une UE organisée sur les 2 quadrimestres, dans l'hypothèse où une note partielle relative à une des activités d'apprentissage n'atteint pas 10/20,

pour une (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en janvier

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de juin (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il a le choix soit de NE PAS représenter l'évaluation de cette activité d'apprentissage et de maintenir ainsi la note obtenue en janvier ; soit de REMETTRE EN JEU cette note en représentant l'évaluation en juin.

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre)

Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE,

pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Statistique			
Code	18_SOAS1B08ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	33 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Contribution de l'activité d'apprentissage dans la formation :

Dans le cadre de sa profession, l'assistant social est amené à rédiger des rapports d'activités pour l'autorité mandante et/ou subsidiante.

Des chiffres et des statistiques complètent bien souvent ces rapports.

Il est donc primordial que l'assistant social puisse faire « parler » ces données chiffrées, à savoir les présenter, les analyser, les interpréter et les commenter.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- classer des données statistiques, que celles-ci concernent une population ou un échantillon ;
- analyser des données organisées et traitées avec les outils de la statistique descriptive

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Introduction

LES DISTRIBUTIONS A UNE VARIABLE

Proportions et rapports

Présentation d'une distribution quantitative

LES MESURES DE TENDANCE CENTRALE

La médiane

Le mode

La moyenne arithmétique et la moyenne pondérée

LES MESURES DE DISPERSION

Quartiles

La variance et l'écart-type

Une mesure de la dispersion relative autour de la médiane: le coefficient interquartile

Les mesures de la dispersion relative autour de la moyenne arithmétique

Le coefficient de variation

Démarches d'apprentissage

Cours magistral entrecoupé d'exercices réalisés individuellement ou en sous-groupes et analyse de documents (tableaux, graphiques, ...).

Dispositifs d'aide à la réussite

Exercices récapitulatifs préparatoires à l'examen écrit.

Ouvrages de référence

ALBARELLO Luc, BOURGEOIS Etienne, GUYOT Jean-Luc, Statistique descriptive, Bruxelles, De Boeck, 2010 (2ème édition), 174 p.

Supports

Notes de cours

Sites internet

Syllabus.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit portant sur des exercices d'application de méthodes de calcul.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Introduction à la démarche de recherche			
Code	18_SOAS1B08ASB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	José Luis PINILLA OBLANCA (jose.luis.pinilla.oblanca@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Contribution de l'activité d'apprentissage dans la formation :

Le cours d'Introduction à la recherche constitue un socle fondamental dans la formation des futurs assistants sociaux. En effet, il les sensibilise et les initie progressivement à mener de façon méthodique et rigoureuse un travail de recherche en sciences humaines. Cet apport méthodologique leur sera notamment utile dans l'élaboration de leur futur travail de fin d'études. La méthodologie vue dans le cadre du cours est transposable pour l'élaboration de travaux à réaliser dans le cadre d'autres cours. C'est en ce sens qu'il peut être qualifié de cours transversal

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- Être en mesure d'identifier les 7 étapes de la démarche de recherche de Quévy – Van Campenhoudt (selon la perspective de Gaston Bachelard)
- Être en mesure de décrire et de critiquer un préjugé
- Être en mesure de décrire et d'analyser des éléments d'une question de départ, de l'exploration, de la problématique et du modèle d'analyse
- Relier les notions d'hypothèse, de concept et d'indicateur.
- Relier la théorie vue au cours à des situations professionnelles de travail social
- réfléchir au choix d'un sujet de recherche,
- de le postuler sous la forme d'une question de départ, en évitant les préjugés et les fausses évidences,
- choisir l'angle disciplinaire et théorique approprié à l'objectif de recherche
- formuler une hypothèse de recherche.
- Expérimenter une petite recherche de groupe
- Expérimenter une recherche bibliographique

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Les 7 étapes de la méthodologie de recherche (schéma)
- La question de départ et illustration
- L'exploration et illustration
- La problématique et illustration
- Le modèle d'analyse et illustration

- Transfert 'théorie – pratique' dans le travail social
- Transfert 'théorie – pratique' dans le cas des erreurs judiciaires

Démarches d'apprentissage

- Eléments de théorie présentés sous forme de cours magistral
- Approche interactive à partir de situations-problèmes
- Approche inductive en partant de l'expérience et de faits pour remonter vers la théorie (exemples : erreurs professionnelles dans les secteurs du travail social et de la justice).
- Travail en sous-groupes
- Jeux de rôles
- Travail en autonomie et à domicile (facultatif)

Dispositifs d'aide à la réussite

- Clarté d'un syllabus structuré et mis à jour
- Alternance entre des séquences magistrales, actives et interactives
- Alternance théorie – pratique : avec volonté de transfert afin de créer du sens et de la motivation
- Diversité, climat agréable et ambiance décontractée (sens de l'humour)
- Possibilité de gagner des points bonus via des exercices ciblés en classe ou à domicile

Ouvrages de référence

- Quivy Raymond, Van Campenhoudt Luc ; Manuel de recherche en sciences sociales, Dunod, 4ème édition, Paris, 2011.
- Vergès Jacques ; Les erreurs judiciaires, Puf, Que sais-je, Paris, 2002.

Supports

- Notes de cours et syllabus
- Matériel d'animation (ateliers d'écriture, jeux de rôles, art plastique, supports symboliques,...)

4. Modalités d'évaluation

Principe

- Evaluation formative : exercice effectué en classe
- Evaluation certificative : examen écrit portant sur la matière du syllabus + possibilité de gagner des points bonus facultatifs en cas d'exercices réussis en classe ou de travail spécifique à domicile (ex : méthode de la pyramide ou schéma heuristique).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	100			Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE	Tél : +32 (0) 10 48 29 63	Fax :	Mail : social.lln.bac@helha.be
HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 45	Fax : +32 (0) 65 40 41 55	Mail : social.mons@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 09 Sciences médico-sociales			
Code	SOAS1B09AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Anne-Catherine JACQUET (anne-catherine.jacquet@helha.be)</p> <p><u>HELHa Mons - Campus</u> Ludovic AGNEESSENS (ludovic.agneessens@helha.be)</p> <p><u>HELHa Montignies-sur-Sambre</u> Caroline MEDINA (caroline.medina@helha.be)</p> <p><u>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</u> Caroline MEDINA (caroline.medina@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à sensibiliser les étudiants au fait que la santé, dans toutes ses dimensions, est un élément majeur à prendre en compte dans l'approche des situations sociales.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour le soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS3 La reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements.

FS4 L'affirmation, la défense et la promotion des droits individuels et collectifs en vue de favoriser un processus d'émancipation des personnes, des groupes et des collectivités.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

1.4 Adopter le langage professionnel du secteur

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

- 3.1 Construire son identité professionnelle
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Comprendre comment les contextes sociétaux et le système des soins de santé sont générateurs d'inégalités sociales.
- II. Comprendre l'impact de la santé sur les personnes et les communautés.
- III. Identifier la place et le rôle de l'assistant social dans des problématiques liées à la santé.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS1B09ASA Sciences médico-sociales

48 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS1B09ASA Sciences médico-sociales

80

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 4/60 du Bloc 1.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Sciences médico-sociales			
Code	18_SOAS1B09ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Caroline MEDINA (caroline.medina@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Contribution de l'activité d'apprentissage dans la formation :

Le cours de sciences médico-sociales permet à l'étudiant de comprendre l'impact de la santé des personnes et communautés dont il assure l'accompagnement social dans leur vie quotidienne, ainsi que le système de santé dans lequel il est amené à évoluer et/ou avec lequel il est amené à collaborer dans le cadre de sa pratique professionnelle.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- Décrire l'état de santé des populations et les principaux problèmes médico-sociaux auxquels sont confrontées les communautés et individus dont il assure l'accompagnement
- Clarifier ses propres représentations de la santé, de la maladie, des comportements professionnels et système de santé ainsi que celles des individus et communautés avec lesquelles il interagit
- Analyser (dans le cadre d'une approche globale) les impacts des principales problématiques, stratégies et politiques de santé publique dans la vie des individus et communautés
- Situer les principaux acteurs, structures du champ de la prévention et des soins de santé avec lesquels et au sein desquelles l'assistant social est amené à collaborer
- Argumenter l'impact des facteurs d'influence telles que conditions de vie, culture et inégalités sociales sur l'état et les comportements de santé des individus et des communautés
- Justifier la responsabilité et le rôle de l'AS dans une série de problématiques liées à la santé des usagers

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Santé : concept, définition, représentations, impacts, facteurs d'influence
- Etat des lieux de la santé dans le monde/en Belgique et notions de base en épidémiologie
- Méthodes probantes pour l'amélioration des situations sanitaires des populations
- Systèmes de santé : offre-besoins-demande, acteurs et services du système sanitaire belge et principes de financement, droits des patients, consommation de soins, coût et dépenses de santé
- Inégalités et santé
- Grandes questions de santé publique

Démarches d'apprentissage

Alternance de méthodes magistrales et de différentes activités réflexives : mise en situations, exercices pratiques, débats/discussions autour de supports vidéo, papier, etc.,

Dispositifs d'aide à la réussite

- Mise à disposition de notes de cours (syllabus) ainsi que des diaporamas projetés lors des séances de cours
- Questions/réponses sur le cours précédent lors de chaque début de cours
- Communication des points saillants au terme de chaque chapitre (+possibilité de préparation par l'étudiant et de feedback par l'enseignant)
- Séance de préparation à l'évaluation finale

Ouvrages de référence

- Statistiques sanitaires mondiales (OMS/WHO)
- rapport du KCE (2015) concernant la "performance du système de santé belge"

Supports

Syllabus

4. Modalités d'évaluation

Principe

- Examen écrit

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE	Tél : +32 (0) 10 48 29 63	Fax :	Mail : social.ln.bac@helha.be
HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 45	Fax : +32 (0) 65 40 41 55	Mail : social.mons@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 10 Sociologie générale			
Code	SOAS1B10AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	63 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Véronique ALBERT (veronique.albert@helha.be) David LALOY (david.laloy@helha.be)</p> <p><u>HELHa Mons - Campus</u> Bernadette WYNANTS (bernadette.wynants@helha.be) Damien DE BOUVER (damien.de.bouver@helha.be)</p> <p><u>HELHa Montignies-sur-Sambre</u> Isabelle LACOURT (isabelle.lacourt@helha.be) Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be)</p> <p><u>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</u> Emmanuel NICOLAS (emmanuel.nicolas@helha.be) Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à apporter une définition de la sociologie en la repositionnant dans le champ des sciences sociales afin que l'étudiant interroge les faits sociaux et amorce un regard critique. Elle prépare à une lecture sociologique et démographique des phénomènes sociaux. Dans ce sens, elle ambitionne que l'étudiant puisse déconstruire des évidences sociales.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 La construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques.

FS3 La reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

1.4 Adopter le langage professionnel du secteur

1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution

4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs

4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension

4.4 Construire un regard critique

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**

5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.

5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.

Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**

8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

I. Définir et illustrer les théories sociologiques

II. Inscrire les situations concrètes dans un contexte social global

III. Utiliser des grilles de lecture sociologiques et/ou des outils démographiques pour analyser des réalités sociales

IV. Développer un regard critique sur les phénomènes sociaux

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS1B10ASA	Sociologie	48 h / 4 C
SOAS1B10ASB	Démographie	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS1B10ASA	Sociologie	40
SOAS1B10ASB	Démographie	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 5/60 du Bloc 1.

Principe général : la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. : Sociologie 80% Démographie 20%.

Exceptions

1. S'il est constaté un seul échec de 7/20 (ou inférieur à 7/20) dans une activité d'apprentissage composant l'UE, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note de 7/20 (ou inférieure à 7/20) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

2. Dès que 2 échecs sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs -, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note la plus faible sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour une ou d'autres activités d'apprentissage composant l'UE).

3. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Dans l'hypothèse où décision est prise par le jury de valider l'UE malgré la note d'échec, la moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui composent l'UE est alors actée conformément à l'article 140 du Décret Paysage.

Evaluation du 2e quadrimestre (juin)

Pour une UE organisée sur un seul quadrimestre, dans l'hypothèse où la note globale obtenue en janvier (session dispensatoire) pour l'unité d'enseignement n'atteint pas 10/20,

ou Pour une UE organisée sur les 2 quadrimestres, dans l'hypothèse où une note partielle relative à une des activités d'apprentissage n'atteint pas 10/20,

pour une (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en janvier

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de juin (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il a le choix soit de NE PAS représenter l'évaluation de cette activité d'apprentissage et de maintenir ainsi la note obtenue en janvier ; soit de REMETTRE EN JEU cette note en représentant l'évaluation en juin.

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre)

Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE,

pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Sociologie			
Code	18_SOAS1B10ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Isabelle LACOURT (isabelle.lacourt@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours est une introduction générale à la sociologie comme science humaine et comme démarche de compréhension des réalités du social. La sociologie, de par sa propre manière d'appréhender les phénomènes sociaux est une grille de lecture qui permet au futur professionnel de l'action sociale d'analyser et de comprendre le contexte social dans lequel les bénéficiaires de l'action évoluent. Les concepts et grilles d'analyse doivent également lui permettre de situer cette action.

par l'abord des champs, courant et concepts, par la mise en perspective de la méthodologie socio-anthropologique, il s'agit pour le futur professionnel d'acquérir des compétences et des connaissances sur les dynamiques sociales.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- définir les concepts et notions sociologiques vus au cours (cfr rubrique "contenu")
- identifier ces concepts et notions au sein d'une situation concrète
- illustrer ces concepts et notions à partir d'exemples concrets
- décrire les principes et les particularités de la démarche sociologique

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Chapitre 1 : Introduction

L'objet de la sociologie

L'approche sociologique

Chapitre 2 : Les rapports de classes : l'approche de Karl Marx

Qui est Marx ?

Dans quelle « société » vit-il ?

Sa conception de la société

Le concept d'aliénation

Chapitre 3 : Les rapports de classes : l'approche de Bourdieu

« La Distinction », ouvrage publié en 1979

Les capitaux

Les classes sociales

Chapitre 4 : Eléments de sociologie de la déviance

Généralités
Le contrôle social
L'explication de la déviance
Chapitre 5 : Les rapports de genre
Le concept de « genre »
La socialisation
Chapitre 6. Les interactions sociales
Préserver sa « face » et celle d'autrui
La déférence
La tenue
L'engagement
Rendre son comportement compréhensible
Chapitre 7 La communication de masse
La communication interpersonnelle
La communication de masse

Démarches d'apprentissage

§ Cours magistral
§ Approche inductive
§ Approche interactive
§ Travail de groupes
§ Travail en autonomie

Dispositifs d'aide à la réussite

- Chaque séance de cours comprend un ou plusieurs exercices permettant aux étudiants de vérifier leur compréhension de la théorie exposée
- "examen blanc" et temps de questions/réponses lors de la dernière séance de cours

Ouvrages de référence

BERGER, P., Invitation à la sociologie, Paris, La Découverte, 2006
BOUDON, R., BESNARD, P., CHERKAOUI, M., LECUYER, B-P., Dictionnaire de Sociologie, Paris, Edition du club France Loisirs, Larousse, 1998
CABIN, P., DORTIER, J-F., La sociologie Histoire et idée, Auxerre, Sciences Humaines Editions, 2000
DE COSTER, M., BAWIN-LEGROS, B., PONCELET, M., Introduction à la sociologie, Bruxelles, De Boeck, 2006,
DELRUELLE, N., Introduction à la sociologie générale, Bruxelles, Editions de l'ULB, 1987
DUBET, F., A quoi sert vraiment un sociologue ?, Paris, Armand Colin, 2011
ETIENNE, J., BLOESS, F., NORECK, J-P, ROUX, J-P, Dictionnaire de sociologie, Paris, Hatier, 1997
NORECK, J-P, FERREOL, G., Introduction à la sociologie, Paris, Armand Colin, 2010
RIGAUX, N., Introduction à la sociologie par sept grands auteurs, Bruxelles, De Boeck, 2011
ROMPRE, D., La sociologie. Une question de vision, Paris, L'Harmattan, 2000
VAN CAMPENHOUDT, L., Introduction à l'analyse des phénomènes sociaux, Paris, Dunod, 2001

Supports

Syllabus
Notes de cours
Powerpoint

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Démographie			
Code	18_SOAS1B10ASB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Contribution de l'activité d'apprentissage dans la formation :

La démographie est un instrument précieux au service des politiques de populations mais également aux politiques sociales de nombreux pays, notamment pour les systèmes d'assurances sociales. Les projections des démographes annoncent les grands changements sociaux du futur, comme le vieillissement de la population par exemple. Par son positionnement professionnel, l'assistant social ne peut être indifférent aux enjeux démographiques du 21^{ème} siècle (vieillesse, migrations, ...), en regard des politiques sociales toujours en construction et en devenir.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- lire et interpréter des tableaux et des graphiques,
- percevoir et réfléchir aux enjeux démographiques du 21^{ème} siècle

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

L'évolution de la population mondiale
La structure de la population en Belgique
Natalité, fécondité et reproduction
Mortalité et espérance de vie
Les mouvements migratoires
L'évolution d'une population, la transition démographique, l'urbanisation
Le vieillissement de la population et ses conséquences.

Démarches d'apprentissage

Cours magistral
Analyse de textes, tableaux et graphiques

Dispositifs d'aide à la réussite

Questions/réponses.

Ouvrages de référence

CHESNAIS Jean-Claude, La Démographie, Paris, Presses universitaires de France, Collection Que sais-je ?, 2005 (6ème édition), 127 p.

ROLLET Catherine, Introduction à la Démographie, Paris, Armand Colin, 2006 (2ème édition), 128 p.

Sites internet dédiés à la Démographie (INED, ...).

Supports

Notes de cours, sites internet, syllabus, articles.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit au retour du congé de la Toussaint. Cet examen est organisé hors session dans le cadre de la politique de la réussite.

Attention: cet examen, rattaché à la session de janvier, ne sera pas réorganisé lors de celle-ci.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE	Tél : +32 (0) 10 48 29 63	Fax :	Mail : social.ln.bac@helha.be
HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 45	Fax : +32 (0) 65 40 41 55	Mail : social.mons@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 11 Institutions et intervention sociales			
Code	SOAS1B11AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Josiane FRANSEN (josiane.fransen@helha.be) Jean-Pol GERARD (jean-pol.gerard@helha.be) Nathalie GERARD (nathalie.gerard@helha.be)</p> <p><u>HELHa Mons - Campus</u> Charlotte BURION (charlotte.burion@helha.be) Daniel SINNESAEEL (daniel.sinnesael@helha.be) Ludovic AGNEESSSENS (ludovic.agneesssens@helha.be) Anne-Marie DUHAYON (anne-marie.duhayon@helha.be) Annick DRUGMANT (annick.drugmant@helha.be) Monique LESTIENNE (monique.lestienne@helha.be) Eric GENOT (eric.genot@helha.be)</p> <p><u>HELHa Montignies-sur-Sambre</u> Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be) Florence KAYAERT (florence.kayaert@helha.be) Philippe HERION (philippe.herion@helha.be) Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be)</p> <p><u>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</u> Philippe HERION (philippe.herion@helha.be) Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be) Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à amener les étudiants à aller à la rencontre de la réalité professionnelle du travail social en découvrant les institutions et le public qui la composent.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS3 La reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**
 - 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
 - 1.3 Utiliser de manière pertinente des outils de communication diversifiés
 - 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
 - 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter
- Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**
 - 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
- Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
 - 3.1 Construire son identité professionnelle
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
 - 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
 - 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
 - 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
 - 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social

Acquis d'apprentissage visés

- I. Connaître les acteurs qui composent les différents secteurs constitutifs du champ social.
- II. Identifier les enjeux liés à chacun des secteurs.
- III. Rendre compte d'une connaissance et d'une compréhension de la réalité étudiée de manière adaptée et structurée.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

+ HELHa Louvain-la-Neuve		
SOAS1B11ASA	Institutions et intervention sociales	60 h / 5 C
+ HELHa Mons - Campus		
SOAS1B11ASB	Approche du secteur non marchand	24 h / 2 C
SOAS1B11ASC	Séminaires et visites	12 h / 1 C
SOAS1B11ASD	Champ social	12 h / 1 C
SOAS1B11ASE	Questions spéciales sur la structuration des écrits	12 h / 1 C
+ HELHa Montignies-sur-Sambre		
SOAS1B11ASF	Travail social et diversité	24 h / 2 C
SOAS1B11ASG	CPAS et logement	24 h / 2 C
SOAS1B11ASH	Jeunesse	12 h / 1 C
+ HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)		
SOAS1B11ASI	Travail social et diversité	24 h / 2 C
SOAS1B11ASJ	CPAS et logement	24 h / 2 C
SOAS1B11ASK	Jeunesse	12 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Louvain-la-

Neuve		
SOAS1B11ASA	Institutions et intervention sociales	50
+ HELHa Mons - Campus		
SOAS1B11ASB	Approche du secteur non marchand	20
SOAS1B11ASC	Séminaires et visites	10
SOAS1B11ASD	Champ social	10
SOAS1B11ASE	Questions spéciales sur la structuration des écrits	10
+ HELHa Montignies- sur-Sambre		
SOAS1B11ASF	Travail social et diversité	20
SOAS1B11ASG	CPAS et logement	20
SOAS1B11ASH	Jeunesse	10
+ HELHa Montignies- sur-Sambre (HD)		
SOAS1B11ASI	Travail social et diversité	20
SOAS1B11ASJ	CPAS et logement	20
SOAS1B11ASK	Jeunesse	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Dispositions complémentaires pour Mons et Montignies-sur-Sambre :

Principe général : la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions

1. S'il est constaté un seul échec de 7/20 (ou inférieur à 7/20) dans une activité d'apprentissage composant l'UE, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note de 7/20 (ou inférieure à 7/20) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. Dès que 2 échecs sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs - , la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note la plus faible sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour une ou d' autres activités d'apprentissage composant l'UE).
3. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Dans l'hypothèse où décision est prise par le jury de valider l'UE malgré la note d'échec, la moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui composent l'UE est alors actée conformément à l'article 140 du Décret Paysage.

Evaluation du 2e quadrimestre (juin)

Pour une UE organisée sur un seul quadrimestre, dans l'hypothèse où la note globale obtenue en janvier (session dispensatoire) pour l'unité d'enseignement n'atteint pas 10/20,

ou Pour une UE organisée sur les 2 quadrimestres, dans l'hypothèse où une note partielle relative à une des activités d'apprentissage n'atteint pas 10/20,

pour une (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en janvier

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de juin (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il a le choix soit de NE PAS représenter l'évaluation de cette activité d'apprentissage et de maintenir ainsi la note obtenue en janvier ; soit de REMETTRE EN JEU cette note en représentant l'évaluation en juin.

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre)

Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE,

pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail social et diversité			
Code	18_SOAS1B11ASF	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Florence KAYAERT (florence.kayaert@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Contribution de l'activité d'apprentissage dans la formation :

Ce cours poursuit l'objectif d'assurer auprès des étudiants la découverte de la diversité et de la complexité que recouvre le champ des institutions et de l'intervention sociale.

Face à cette découverte, il est attendu des étudiants qu'ils soient capables, au terme de chaque activité d'apprentissage, de connaître les différents secteurs professionnels découverts et ce, sur base des éléments abordés durant le cours ainsi que d'une démarche de recherche personnelle.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera, ***pour chaque secteur abordé, capable de :***

- ***Décrire des enjeux qui y sont liés et de les discuter (voir capacité 4.1)***
- ***Identifier les institutions phares qui composent les différents secteurs abordés (voir capacité 6.1)***
- ***De distinguer l'importance de chaque secteur d'activité dans le contexte social général. (voir capacité 5.1)***
- ***D'identifier, d'explorer et de comparer la place et la mission que l'assistant social y tient. (voir capacité 6.1)***

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Quatre champs d'activités professionnelles de prédilection sont mis à l'étude dans le cadre de l'AA Diversité:

- Intégration/immigration
- Le secteur éducation permanente
- Le secteur de l'insertion socioprofessionnelle
- Le secteur de la santé mentale

Pour chaque champ professionnel présenté, le prisme d'analyse suivant sera appliqué :

- Pourquoi ce secteur ? En quoi est-il nécessaire ? À quelle exclusion tente-t-il de faire face ? ...
- Quelle place y tiennent les assistants sociaux ? Quel type de travail social y est mené ? ...
- Qui travaille dans ce secteur ? Quelles sont les institutions phares ?
- Quels sont les enjeux du secteur ? Quelles sont les difficultés rencontrées par les professionnels afin de

mener leur mission ? Quels sont les défis qui se posent au secteur? ...

Démarches d'apprentissage

Afin d'atteindre les objectifs annoncés, le cours distinguera des temps : d'exposés magistraux, de rencontres avec des acteurs de terrain, de travaux de groupe.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Des temps de question-réponse sont prévu durant le cours.
- Des temps de lecture ou des découvertes de supports pédagogiques sont proposés entre les séances de cours et feront l'objet d'échanges pendant le cours.

Ouvrages de référence

Un porte-feuille de lecture établit chapitre par chapitre est proposé aux étudiants via la plate-forme interactive du cours.

Supports

Des notes de cours seront proposées.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation orale.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	40		
Période d'évaluation			Exe	60	Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

CPAS et logement			
Code	18_SOAS1B11ASG	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Philippe HERION (philippe.herion@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

En première session :

La cote finale attribuée pour ce cours constitue un mixte de deux sous-cotes liées à des épreuves formatives et certificatives distinctes.

- Une épreuve (de groupe ou individuelle), organisée durant les séances de cours. Basée sur un travail exploratoire qui comportera une production écrite et une présentation orale. 40% de la cote finale.
- Une épreuve d'examen écrit organisée en cours de session. 60% de la cote finale.

Lors des sessions ultérieures (juin ou septembre) seule l'épreuve de l'examen écrit est prise en compte. Pour 100% de la cote finale.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

Pour chaque secteur abordés, de décrire des enjeux qui y sont liés et de les discuter (Niv.1 connaissance et Niv.2 compréhension)

Identifier les institutions phares qui composent les différents secteurs abordés (Niv.1 connaissance)

De distinguer l'importance de chaque secteur d'activité dans le contexte social général. (Niv. 2 Compréhension)

D'identifier, d'explorer et de comparer la place et la mission que l'assistant social y tient. (Niv.1 connaissance et Niv.4 analyse)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

CPAS :

Dans un premier temps, nous aborderons le positionnement des CPAS dans notre société en privilégiant les champs politique et social.

Dans une deuxième partie, à travers l'historique de l'aide sociale, nous nous poserons la question de la compréhension du présent au vu du passé.

Une troisième partie posera la question de la supra communalité des CPAS et la communalisation de la sécurité sociale.

Une quatrième partie sera consacrée au fonctionnement du CPAS. Nous aborderons les différents acteurs d'un CPAS et la relation entre ceux-ci.

Une dernière partie nous permettra, de manière non exhaustive, de dresser et expliquer les différentes missions que doit ou peut organiser le CPAS.

LOGEMENT

Nous aborderons dans un premier chapitre, les enjeux des politiques sociales du logement.

Nous développerons dans un second temps quelques acteurs clés du secteur

Démarches d'apprentissage

Le cours se donnera principalement sous la forme d'un exposé. Des études de cas élémentaires permettront d'illustrer le cours.

Dispositifs d'aide à la réussite

A la fin de chaque partie du cours, l'étudiant recevra une liste de questions dans laquelle je puiserai pour l'examen. A cette occasion, l'étudiant est invité à répondre aux questions pour le prochain cours.

Lors du cours suivant, j'inviterai les étudiants à répondre à une des questions de la liste. Après un échange, je leur donnerai la réponse que j'attendais pour cette question

Ouvrages de référence

- BERGER J-M, (2014), Mémento des CPAS, Kluwer
- DANTINNE F., (2013), Mémento du logement, Kluwer
- Code Wallon du logement et de l'habitat durable (2014), 4ème édition, Politea

Supports

Les exposés sont illustrés par des Power Point ainsi que par différents articles de revue ou de presse.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit en fin de quadrimestre

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	100			Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Jeunesse			
Code	18_SOAS1B11ASH	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Contribution de l'activité d'apprentissage dans la formation :

Ce cours poursuit l'objectif d'assurer auprès des étudiants la découverte de la diversité et de la complexité que recouvre le champ des institutions et de l'intervention sociale.

Face à cette découverte, il est attendu des étudiants qu'ils soient capables, au terme de chaque activité d'apprentissage, de connaître les différents secteurs professionnels découverts et ce, sur base des éléments abordés durant le cours ainsi que d'une démarche de recherche personnelle.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

Pour chaque secteur abordés, de décrire des enjeux qui y sont liés et de les discuter (Niv.1 connaissance et Niv.2 compréhension)

Identifier les institutions phares qui composent les différents secteurs abordés (Niv.1 connaissance)

De distinguer l'importance de chaque secteur d'activité dans le contexte social général. (Niv. 2 Compréhension)

D'identifier, d'explorer et de comparer la place et la mission que l'assistant social y tient. (Niv.1 connaissance et Niv.4 analyse)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les secteurs professionnels abordés dans le cours sont les suivants :

- Le secteur de la petite enfance : ONE (les structures d'accueil et d'accompagnement), l'adoption,...
- Le secteur de l'aide à la jeunesse : SAJ, SPJ, Services privés et publics...
- L'enseignement : organisation générale du secteur, enseignement spécialisé, CEFA, SAS,...

Démarches d'apprentissage

Le cours se donnera principalement sous la forme d'un exposé.

Pour chaque secteur professionnel présenté, l'enseignant abordera le prisme d'analyse suivant :

- Pourquoi ce secteur ? En quoi est-il nécessaire ? À quelle exclusion tente-t-il de faire face ? ...
- Qui travaille dans ce secteur ? Quelle place y tiennent les assistants sociaux ? Quelles sont les institutions phares ? Quel type de travail social y est mené ? ...
- quels sont les enjeux du secteur ? Quelles sont les difficultés rencontrées par les professionnels afin de mener leur mission ? Quels sont les défis qui se posent au secteur ? ...

Dispositifs d'aide à la réussite

Tout au long du cours, des exemples de questions posées à l'examen seront communiquées ainsi que les réponses souhaitées.

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Les exposés sont illustrés par des Power Point ainsi que par différents articles de revue ou de presse.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit au retour du congé de la toussaint. Cet examen est organisé hors session dans le cadre de la politique de la réussite.

ATTENTION: L'examen est donc sorti de la session de janvier, il ne sera donc pas réorganisé à cette période-là.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be
HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 12 Méthodologie du travail social 1 et activités d'intégration professionnelle 1			
Code	SOAS1B12AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	17 C	Volume horaire	228 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Bernadette COLLET (bernadette.collet@helha.be) Véronique ALBERT (veronique.albert@helha.be) Xavier BRIKE (xavier.brike@helha.be) Michel GOFFIN (michel.goffin@helha.be) Astrid LIONNEZ (astrid.lionnez@helha.be) Agnès PONSAR (agnes.ponsar@helha.be) Mireille RADERMECKER (mireille.radermecker@helha.be) Grégory VAN DE PUT (gregory.van.de.put@helha.be) Patrick VAN LAETHEM (patrick.van.laethem@helha.be) Benoît LOBET (benoit.lobet@helha.be)</p> <p><u>HELHa Mons - Campus</u> Daniel SINNESAEEL (daniel.sinnesael@helha.be) Ludovic AGNEESSENS (ludovic.agneessens@helha.be) Sarah AOUF (sarah.aouf@helha.be) Elène BOULOUGOURIS (elene.boulougouris@helha.be) Charlotte BURION (charlotte.burion@helha.be) Nathalie COURTOIS (nathalie.courtois@helha.be) Philippe DEGIMBE (philippe.degimbe@helha.be) Hélène DELCOURT (helene.delcourt1@helha.be) Christelle DERONNE (christelle.deronne@helha.be) Annick DRUGMANT (annick.drugmant@helha.be) Anne-Marie DUHAYON (anne-marie.duhayon@helha.be) Philippe DUQUENOIS (philippe.duquenois@helha.be) Eric GENOT (eric.genot@helha.be) Marie-Ange HUNT (marie-ange.hunt@helha.be) Bérengère JUVENT (berengere.juvent@helha.be) Marcel LACROIX (marcel.lacroix@helha.be) Marie-Anne LARDINOIS (marie-anne.lardinois@helha.be) Monique LESTIENNE (monique.lestienne@helha.be) Véronique MARTELAERE (veronique.martelaere@helha.be) Patricia MICELI (patricia.miceli@helha.be) Sylvie MOLLE (sylvie.molle@helha.be) Sylvie NEF (sylvie.nef@helha.be) Brigitte PETIT (brigitte.petit@helha.be) Florence PIRE (florence.pire@helha.be) Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be) Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be)</p>		

	Thérèse TAMBOUR (therese.tambour@helha.be) Isabelle TAILDON (isabelle.taildon@helha.be) <u>HELHa Montignies-sur-Sambre</u> Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be) Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be) Patricia SCORNEAU (patricia.scorneau@helha.be) Stéphane DESPONTIN (stephane.despontin@helha.be) Florence KAYAERT (florence.kayaert@helha.be) <u>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</u> Patricia SCORNEAU (patricia.scorneau@helha.be) Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be) Stéphane DESPONTIN (stephane.despontin@helha.be) Valérie COUTEAU (valerie.couteau@helha.be)
Coefficient de pondération	170
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à montrer aux étudiants que la profession d'assistant social nécessite une clarification et une mise au travail de son cadre de référence, ainsi que l'appropriation d'outils et de méthodes nécessaires à l'intervention sociale.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS1 La mise en place des conditions favorisant l'émergence, la restauration et le renforcement du lien social avec et entre les différents acteurs à tous les niveaux.

FS2 La construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques.

FS3 La reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.1 Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services
- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- 1.3 Utiliser de manière pertinente des outils de communication diversifiés
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

- 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
- 2.2 Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation professionnelles avec les bénéficiaires, les professionnels et les réseaux
- 2.3 Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble
- 2.4 Se positionner au sein d'une équipe dans le respect du secret professionnel

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

- 3.1 Construire son identité professionnelle
- 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
- 4.4 Construire un regard critique

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**

- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.

- 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
- 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
- 6.3 Associer les personnes, les groupes et les communautés aux processus d'intervention sociale
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
- 7.1 Etablir une relation d'aide, avec les personnes, les groupes, et les communautés
- 7.2 Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés
- 7.3 Acquérir et développer des habiletés relationnelles
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
- 8.4 Développer la créativité.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Amorcer un questionnement à propos des pratiques et des contextes dans lesquels elles s'inscrivent
- II. Découvrir et mettre en débat ses valeurs, ses croyances et ses préjugés
- III. Repérer et expliquer les attitudes, techniques, outils et méthodes qui permettent d'instaurer une relation d'aide avec les personnes, les groupes et les communautés
- IV. Organiser l'ensemble de ses informations, observations et expériences afin de les rapporter de manière pertinente
- V. Articuler les dimensions théoriques et pratiques de la formation

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS1B12ASK	AIP 1 (stage 1 et supervisions)	144 h / 10 C
+ HELHa Louvain-la-Neuve		
SOAS1B12ASA	Travail social et méthodologie	72 h / 6 C
SOAS1B12ASB	Anthropologie religieuse	12 h / 1 C
+ HELHa Mons - Campus		
SOAS1B12ASC	Méthodologie	24 h / 2 C
SOAS1B12ASD	Travail social	60 h / 5 C
+ HELHa Montignies-sur-Sambre		
SOAS1B12ASE	Contexte et enjeux pour l'action	30 h / 2.5 C
SOAS1B12ASF	Communication et travail social	30 h / 2.5 C
SOAS1B12ASG	Atelier d'écriture en travail social	24 h / 2 C
+ HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)		
SOAS1B12ASH	Contexte et enjeux pour l'action	30 h / 2.5 C
SOAS1B12ASI	Communication et travail social	30 h / 2.5 C
SOAS1B12ASJ	Atelier d'écriture en travail social	24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 170 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS1B12ASK	AIP 1 (stage 1 et supervisions)	100
+ HELHa Louvain-la-Neuve		
SOAS1B12ASA	Travail social et méthodologie	60
SOAS1B12ASB	Anthropologie religieuse	10
+ HELHa Mons - Campus		
SOAS1B12ASC	Méthodologie	20
SOAS1B12ASD	Travail social	50

+ HELHa Montignies-sur-Sambre		
SOAS1B12ASE	Contexte et enjeux pour l'action	25
SOAS1B12ASF	Communication et travail social	25
SOAS1B12ASG	Atelier d'écriture en travail social	20
+ HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)		
SOAS1B12ASH	Contexte et enjeux pour l'action	25
SOAS1B12ASI	Communication et travail social	25
SOAS1B12ASJ	Atelier d'écriture en travail social	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 17/60 du Bloc 1.

L'UE 12 comporte 2 parties :

Partie 1 : Méthodologie du travail social : 84h - 7C

Cette partie 1 comporte toutes les activités d'apprentissage reprises dans l'UE à l'exception des AIP.

Partie 2 : AIP 1 (stage 1 et supervisions) : 144h - 10 C

Cette partie 2 comporte les AIP.

Note de la partie « méthodologie du travail social »

Louvain-la-Neuve: Travail social et méthodologie 6C 85.7% - Anthropologie religieuse 1C 14.3%

Mons: Méthodologie 2C 28.6% - Travail social et méthodologie 5C 71.4%

Montignies-sur-Sambre : Horaire Jour et décalé Contexte et enjeux pour l'action 2.5C 35.7% - Communication et travail social 2.5C 35.7% - Atelier d'écriture en travail social 2C 28.6%

Principe général : la note de la partie « méthodologie du travail social » est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. S'il est constaté un seul échec de 7/20 (ou inférieur à 7/20) dans une activité d'apprentissage composant la partie « méthodologie du travail social », la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note de 7/20 (ou inférieure à 7/20) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour cette partie (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant cette partie).
2. Dès que 2 échecs sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs - , la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note la plus faible sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour cette partie (quelle que soit la note obtenue pour une ou d' autres activités d'apprentissage composant l'UE).
3. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant la partie « méthodologie du travail social », la mention dont question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de cette partie (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de la partie « méthodologie du travail social » et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Evaluation du 2e quadrimestre (juin)

Pour une activité d'apprentissage de la partie « méthodologie du travail social » pour laquelle l'étudiant a obtenu en janvier (session dispensatoire):

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage; - une note de 10/20 ou plus : il est dispensé de la matière correspondante et voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de juin (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de la partie);

- une note inférieure à 10/20 : il a le choix soit de NE PAS représenter l'évaluation de cette activité d'apprentissage et de maintenir ainsi la note obtenue en janvier ; soit de REMETTRE EN JEU cette note en représentant l'évaluation en juin.

En cas d'ajournement pour la partie « méthodologie du travail social » à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre)

Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE, pour une(des) activité(s)

d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage; - une note de 10/20 ou plus : il est dispensé de la matière correspondante et voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE);

- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage.

Note de la partie « AIP 1 (stage 1 et supervisions)»

Cette note est fixée à l'issue du 2e quadrimestre. Elle est fixée selon les modalités spécifiques précisées dans le « règlement des stages » du département.

En cas d'ajournement à l'évaluation du 3^e quadrimestre

Une note d'échec dans la partie « AIP 1 » peut faire l'objet d'une remédiation entre la délibération du 2e quadrimestre et la délibération du 3e quadrimestre dans les situations où elle peut prendre comme modalité la réalisation et/ou l'approfondissement de travaux. Par contre, pour des raisons impératives d'organisation, une note d'échec en Activités d'intégration Professionnelle ne peut donner lieu à remédiation quand un complément de stage ou un nouveau stage supervisé est nécessaire. Dans ce cas, la note d'échec est reportée comme telle pour la délibération du 3e quadrimestre.

Note globale de l'UE 12 Méthodologie du travail social 1 et Activités d'intégration professionnelle 1

Partie 1 : Méthodologie du travail social - 7C - 41.2%

Partie 2 : AIP 1 (stage 1 et supervision) - 10C - 58.8%

Principe général : la note globale de l'UE 12 s'obtient par addition des notes pondérées obtenues dans les 2 parties.

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des 2 parties de l'UE, la mention dont question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre partie composant l'UE).
2. En cas de note de moins de 10/20, que ce soit dans la partie « méthodologie du travail social » ou dans la partie « AIP 1 », la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre partie de l'UE). En cas d'échec dans les 2 parties, c'est la note la plus faible qui sera portée au relevé de notes.

Ce principe général et les exceptions en matière de pondération et de notation des 2 parties composant la note globale de l'UE 12 restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Contexte et enjeux pour l'action			
Code	18_SOAS1B12ASE	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2.5 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be)		
Coefficient de pondération	25		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Contribution de l'activité d'apprentissage dans la formation :

Le cours vise dans sa finalité, à participer à la formation d'assistants sociaux capables de promouvoir la justice sociale

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'activité d'apprentissage contribue prioritairement au développement des 4^{es} et 5^{es} compétences du référentiel.

En effet, comme l'intitulé le laisse entendre, le cours vise à identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux. Ce faisant, il participe également à identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés'.

Enfin, la capacité 3.1 'construire son identité professionnelle', qui constitue un fil rouge de la formation, prend corps dans ce premier cours dit de 'méthodologie'.

Plus précisément, à l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- *Comprendre le contexte de société dans lequel s'inscrit le travail social, en particulier les injustices sociales, dont la pauvreté. (capacités 4.1 et 5.1)*
 - *Connaître et comprendre différents concepts clés pour le métier dont celui de politiques sociales, identifier et expliquer le lien qui existe entre les politiques sociales et le travail social. (capacités 4.1 et 5.2)*
 - *Analyser et développer la critique face au contexte de société. (capacité 4.4)*
- Situer la place des assistants sociaux dans ce contexte. (capacité 3.1)*

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les étudiants de 1^{er} bac ont pour projet supposé d'entrer dans une profession, celle d'assistant social. On peut imaginer qu'être AS ne signifie pas la même chose pour tous : Certains espèrent soulager des souffrances vécues, d'autres espèrent les empêcher. Certains veulent combattre les injustices, d'autres entendent y pallier...

Dans ces différentes visions du métier, on retrouve un dénominateur commun : la volonté de participer à la construction d'un mieux-être individuel et collectif.

Quel mieux-être veut-on construire ? Peut-on espérer y parvenir ? Comment s'y prendre ? Ebaucher une réponse à ces questions constitue la trame de ce cours.

Nous commencerons par nous intéresser aux questions du pourquoi et en quoi.

Si nous entendons contribuer à un mieux-être, c'est que le bien-être pour tous ne va pas de soi, mais pourquoi et en quoi un regard critique porté aux mécanismes d'exclusion et à la réalité de la pauvreté nous permettra d'y voir plus clair ?

Nous chercherons aussi à découvrir quel mieux-être collectif notre société entend promouvoir. Dans quel cadre légal ce mieux-être est-il pensé ?

Et surtout, élément crucial et transversal de notre réflexion, quelle est la place de l'assistant social, du travail social dans tout cela ?

Précisément le cours s'organise autour de six chapitres:

- 1- Vous avez dit 'Assistant social'?
- 2- La pauvreté en Belgique
- 3- (In) justice sociale
- 4- Politiques sociales et vivre ensemble
- 5- L'assistant social dans ce contexte
- 6- Synthèse du cours

Démarches d'apprentissage

Diverses démarches d'apprentissages seront valorisées selon les contenus abordés et les supports à dispositions. Ainsi la démarche d'apprentissage pourra être déductive ou inductive.

Bien que en grande partie dispensé en grand groupe le cours donne une place importante à la parole et à l'échange.

Afin de renforcer le sens de la matière enseignée face à la formation globale du métier, l'activité d'apprentissage entre en résonance avec les autres AA de l'UE12.

Dispositifs d'aide à la réussite

- La liste précise des concepts à comprendre est reprise en fin de syllabus. Si nécessaire elle sera amendée par l'enseignante au plus tard lors de la dernière séance de cours.
- Une synthèse de chaque chapitre sera effectuée courant des séances de cours. Les étudiants pourront ainsi rédiger leur propre synthèse du cours.
- Une précorrection du travail de synthèse est proposée aux étudiants.
- Une présentation précise de l'AA et plus globalement du dispositif intégré de l'UE12 est remis en présenté précisément aux étudiants en début d'année.
- La plate forme Moodle constitue un soutien complémentaire à la démarche d'apprentissage.

Ouvrages de référence

Voir bibliographie du syllabus

Supports

Un syllabus sert de référence théorique pour le cours. D'autres éléments distribués en séance peuvent venir le compléter

Les supports pédagogiques sont variés : travaux de groupe, lecture partagée, doc. vidéo, intervenants, sorties ...

4. Modalités d'évaluation

Principe

Différentes épreuves certificatives sont prévues, chacune pourra être retravaillée et servira de socle à la suivante.

Pondérations

--	--	--	--

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	5				
Période d'évaluation	Evm	40	Trv	55	Exm	100

Trv = Travaux, Evm = Évaluation mixte, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 25

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Communication et travail social			
Code	18_SOAS1B12ASF	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2.5 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Patricia SCORNEAU (patricia.scorneau@helha.be)		
Coefficient de pondération	25		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Apprendre à mieux communiquer. S'interroger sur la communication et les difficultés qu'on y rencontre.

Le cadre du processus d'apprentissage propose à l'étudiant de dépasser la portée de la communication interpersonnelle proprement dite pour s'étendre à d'autres types de communication comme la communication professionnelle, la communication véhiculée au travers des médias, etc. Apprendre à mieux communiquer. S'interroger sur la communication et les difficultés qu'on y rencontre.

Le cadre du processus d'apprentissage propose à l'étudiant de dépasser la portée de la communication interpersonnelle proprement dite pour s'étendre à d'autres types de communication comme la communication professionnelle, la communication véhiculée au travers des médias, etc.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

1. de connaître les outils de communication utiles dans l'accomplissement de son métier
 2. comprendre et distinguer les moyens à utiliser pour être compris face à des usagers
 3. d'utiliser ces outils à bon escient dans des situations concrètes
- A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :
1. de connaître les outils de communication utiles dans l'accomplissement de son métier
 2. comprendre et distinguer les moyens à utiliser pour être compris face à des usagers
 3. d'utiliser ces outils à bon escient dans des situations concrètes

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

L'approche des phénomènes de communication est le point de départ pour les approches méthodologiques présentées en Travail Social.

Pour ce faire, les questions suivantes seront abordées :

Comment percevons-nous les événements par rapport auxquels nous sommes amenés à agir ?

Comment sont-ils perçus par les différentes personnes ? Comment « encoder » au mieux nos messages pour qu'ils soient bien compris par autrui ? Comment aider les autres à faire de même ? Comment être attentifs non seulement à la partie visible ou explicite mais aussi aux aspects informels, non verbaux et implicites des diverses communications que nous vivons ?

Comment décrypter un message interpersonnel, médiatique ?

Comment prendre du recul, analyser globalement un message qui nous est donné ?

Au-delà des mécanismes de la communication interpersonnelle, des éléments d'analyse communicationnels porteront sur des faits de société et d'actualité sociale. L'approche des phénomènes de communication est le point de départ pour les approches méthodologiques présentées en Travail Social.

Pour ce faire, les questions suivantes seront abordées :

Comment percevons-nous les événements par rapport auxquels nous sommes amenés à agir ?
 Comment sont-ils perçus par les différentes personnes ? Comment « encoder » au mieux nos messages pour qu'ils soient bien compris par autrui ? Comment aider les autres à faire de même ? Comment être attentifs non seulement à la partie visible ou explicite mais aussi aux aspects informels, non verbaux et implicites des diverses communications que nous vivons ?
 Comment décrypter un message interpersonnel, médiatique ?
 Comment prendre du recul, analyser globalement un message qui nous est donné ?
 Au-delà des mécanismes de la communication interpersonnelle, des éléments d'analyse communicationnels porteront sur des faits de société et d'actualité sociale.

Démarches d'apprentissage

Cet apprentissage se fera suivant des modalités diverses, exposés réalisés par des intervenants extérieurs de terrain, par un travail se basant sur un outil de communication en lien avec des faits de société, réalisé en sous-groupes et présenté en classe.

Par des exercices de « connaissance de soi » dans le cadre de notre communication

Cet apprentissage se fera suivant des modalités diverses, exposés réalisés par des intervenants extérieurs de terrain, par un travail se basant sur un outil de communication en lien avec des faits de société, réalisé en sous-groupes et présenté en classe.

Par des exercices de « connaissance de soi » dans le cadre de notre communication

Dispositifs d'aide à la réussite

Les travaux seront encadrés et supervisés pendant leur réalisation.

Une aide dans la recherche de l'information sera réalisée en collaboration avec la bibliothèque Les travaux seront encadrés et supervisés pendant leur réalisation.

Une aide dans la recherche de l'information sera réalisée en collaboration avec la bibliothèque

Ouvrages de référence

Une liste d'ouvrages de référence sera fournie aux étudiants en fonction de la problématique choisie Une liste d'ouvrages de référence sera fournie aux étudiants en fonction de la problématique choisie

Supports

idéos, livres, informatique Vidéos, livres, informatique

4. Modalités d'évaluation

Principe

Néant

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	50	Prj + Trv	50	Exe	100

Trv = Travaux, Prj = Projet(s), Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 25

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Atelier d'écriture en travail social			
Code	18_SOAS1B12ASG	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Stéphane DESPONTIN (stephane.despontin@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Contribution de l'activité d'apprentissage dans la formation :

L'écrit en travail social est une nécessité absolue : rassembler des informations, laisser une trace d'analyse, noter des hypothèses qui sous-tendent une stratégie d'intervention, pour prendre une décision, ...

Il convient donc d'insister sur le fait que l'écriture est un acte et qu'il présente les mêmes risques que ceux inhérents à toute action ou décision.

L'acte d'écriture n'est donc pas « un moindre mal » mais une véritable « démarche professionnelle » qui répond à un certain nombre de règles qu'il s'agit non seulement de connaître mais également de mettre en œuvre.

L'activité d'apprentissage comportera des séances en auditoire et des séances d'exercices pratiques en laboratoires informatiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

SAVOIR

- maîtriser les différents outils de communication propres au travail social (anamnèse, rapports, procès verbal de réunion) ;
- maîtriser les règles de base de l'argumentation (différents types d'arguments, plans argumentatifs, etc.).

SAVOIR-FAIRE

- collecter et recueillir diverses informations entendues lors de réunions, entretiens, ... afin de rédiger l'écrit en respectant les méthodes vues aux cours;
- analyser des écrits professionnels et répertorier les pistes à explorer;
- justifier ses écrits en impliquant une prise de responsabilité et interroger sa pratique professionnelle via l'écrit;
- rédiger et synthétiser les informations, dans le respect des règles de déontologie ;
- construire, en adoptant le langage professionnel du secteur, sa réflexion et son argumentation, avec objectivité ;
- construire une problématique pertinente dévoilant les difficultés d'une situation-problème donnée;
- énoncer clairement et distinctement une réponse (une thèse) à une question posée;
- développer et construire des arguments pouvant soutenir une thèse énoncée;
- articuler avec cohérence plusieurs arguments soutenant une même thèse énoncée;
- mettre en œuvre les règles élémentaires de grammaire, conjugaison, orthographe et syntaxe.

SAVOIR-ETRE

- prendre le temps d'envisager la complexité d'une situation-problème donnée;

- oser construire une réflexion personnelle et critique au regard d'une situation-problème donnée.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

L'exploitation du cours se fera au travers de plusieurs canaux représentant une séquence précise ou partielle d'une intervention sociale globale : un courrier administratif, la synthèse d'une intervention ciblée, un procès-verbal de réunion, , ...

A partir de thèmes d'écriture inspirés du champ d'intervention sociale, les séquences de cours viseront à mettre en place les outils (les règles) nécessaires à une problématisation et à une argumentation structurées et cohérentes.

Démarches d'apprentissage

L'exposé magistral se base sur des ouvrages spécialisés sur la thématique, et sera alimenté d'exemples d'écrits en travail social. Des temps de travail individuels ou en sous-groupes sont prévus de manière à alterner exposés théoriques et travaux pratiques et ce, afin de solliciter la participation des étudiants.

Parce qu'on apprend à écrire uniquement en écrivant, le temps consacré à des exercices pratiques sera prépondérant.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'étudiant sera éventuellement invité à réaliser des exercices d'écriture à la maison qui prépareront les séquences en classe. Le travail continu constitue donc le dispositif principal.

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Support écrit sous forme de syllabus détaillant la structure du cours.

Prises de notes et documents liés aux exercices pratiques.

Un carnet de terrain individuel sera rédigé par les étudiants.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les exercices pratiques et/ou les interrogations effectués lors des séances de cours sont à visée formative. Les exercices d'application théorique effectués à la maison sont à visée formative.

Une évaluation certificative écrite et individuelle aura lieu au mois de janvier 2018. Cette évaluation de janvier vaut pour 80% de la note finale. Cette évaluation se déroulera en deux parties :

(a) des travaux pratiques à effectuer à domicile et à apporter le jour de l'examen - les consignes relatives à ces travaux seront communiquées par mail au format pdf au plus tard la dernière semaine du semestre.

(b) portera sur le contenu théorique et sera à effectuer dans le cadre classique d'une examen écrit à l'école.

En cas d'échec à cette partie en janvier 2018, une seconde session est organisée en juin 2018 et/ou au mois d'août 2018

Une évaluation certificative aura lieu au mois de juin 2018. Cette évaluation de juin vaut pour 20% de la note finale. Cette évaluation portera sur :

(a) l'application des contenus du cours d'IETS dans le cadre de la rédaction du rapport de stage.

En cas d'échec à cette partie, l'échec englobe la moyenne de la AA. Une seconde session est organisée au mois d'août 2018.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%

production journalière						
Période d'évaluation			Exe	20	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Activités d'intégration professionnelle			
Code	18_SOAS1B12ASK	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	10 C	Volume horaire	144 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be) Stéphane DESPONTIN (stephane.despontin@helha.be) Florence KAYAERT (florence.kayaert@helha.be)		
Coefficient de pondération	100		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Contribution de l'activité d'apprentissage dans la formation :

Au terme de la 1^{ère} année d'étude, les AIP poursuivent l'objectif de permettre à l'étudiant d'être capable de :

- Réaliser une approche active de diverses réalités et problématiques sociales, du réseau institutionnel mis en place pour y faire face et des modes de prise en charge qui y ont cours.
- Progressivement, évaluer la pertinence de ses actions et la qualité de ses interactions, plus particulièrement dans le contexte du stage.
- S'initier au recueil et au traitement d'informations.
- Développer l'expression écrite et orale de ses observations et de ses réflexions et développer une capacité à utiliser petit à petit un langage professionnel en distinguant des langages familiaux.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

1. Recueillir et Rapporter les informations essentielles à la compréhension du fonctionnement général de l'institution de stage. (Niv.1 connaissance et Niv.2 Compréhension)
2. Identifier et expliquer les diverses réalités et problématiques sociales, du réseau institutionnel mis en place pour y faire face ainsi que les modes de prise en charge qui y ont cours. (Niv.1 connaissance et Niv.2 compréhension)
3. Observer et décrire ses différentes interactions sur le lieu de stage pour petit à petit en apprécier la qualité. (Niv 1 : connaissance et ébauche Niv.4 analyse)
4. Progressivement commencer à découvrir son propre positionnement et le mettre en discussion (Niv.3 application et Niv. 4 analyse)
5. Organiser l'ensemble de ces informations et observations afin de les intégrer dans un rapport final écrit synthétique. (Niv 3: Application et Niv.6 synthèse)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

A. Le Stage :

Le stage consiste en 140h réparties sur 20jours. Il s'agit d'un stage d'observation participante réalisé dans une institution déterminée à partir de tâches convenues. A savoir : s'intégrer progressivement à une équipe de travail, découvrir les réalités

sociales auxquelles elle est confrontée, observer la manière dont elle y répond, participer aux tâches accessibles à ce niveau de formation. Le calendrier académique détaille la période précise de stage.

B. Les séminaires

Les séminaires sont organisés par groupes d'une vingtaine d'étudiants. Chaque séance portera sur un thème précis.

Avant le début de stage, 2 séances de pré-séminaire sont prévus et ont pour but:

- de transmettre aux étudiants les informations générales sur le dispositif AIP de première, les objectifs de stage, les modalités de recherche du stage et d'évaluation...
- de générer chez l'étudiant une réflexion préalable autour du savoir être en stage

Trois séances de séminaire sont programmées pendant le stage. Elles permettent :

- d'accompagner les étudiants dans leur exploration de la relation professionnelle tant dans ses aspects individuels que collectifs
- de les amener à partager en groupe des éléments de connaissance et de compréhension du secteur de leur institution de stage
- de les inviter à développer un questionnement général autour du travail social

Une journée d'activités transversales est également prévue. Elle a pour but de favoriser le transfert d'outils, de principes ou notions diverses abordés dans le cadre des AA qui composent l'UE, en lien avec la pratique de stage de l'étudiant

TOTAL des AIP = 144 H

C. Rédaction d'un travail portant sur l'expérience de stage de l'étudiant et sa connaissance de l'institution.

Ce travail donne l'occasion à l'étudiant de s'initier au recueil et au traitement d'informations. Il vise à développer la capacité d'expression écrite de ses observations et réflexions conformément à un canevas qui sera remis à l'étudiant en début de stage.

D. Examen oral à partir du travail écrit portant sur le cadre institutionnel

L'échange avec l'étudiant vise à s'assurer de sa bonne compréhension et maîtrise du travail écrit.

Démarches d'apprentissage

Modalités d'encadrement

L'encadrement des AIP en première année est collectif.

En début d'année académique, un Maître de Formation Pratique (MFP) est désigné à l'étudiant. Chaque MFP organise pour son groupe d'étudiants l'ensemble des activités relatives aux séminaires avant, pendant et après le stage).

Concernant le choix du stage, il s'agit d'une étape significative dans la formation qui nécessite une attitude rigoureuse et active de la part de l'étudiant. Celui-ci met au courant le MFP du développement de ses démarches. Il est attendu qu'aucun lien familial ou amical n'existe avec un membre du personnel lié à l'exécution des missions effectuées par le stagiaire. Le stage ne sera engagé que suite à l'accord formel du superviseur de l'étudiant qui évaluera les démarches accomplies et le respect de la déontologie. Durant tout le processus de recherche de stage, le Maître de Formation Pratique se met à la disposition de l'étudiant et effectue les courriers, contacts téléphoniques nécessaires avec les institutions.

Pendant le stage, le suivi de l'étudiant se fait dans le cadre des séminaires organisés par le même professeur et/ou en collaboration et co-animation avec les titulaires des AA issues de la même UE. Il s'agit d'un suivi collectif basé sur une implication personnelle de l'étudiant et l'accompagnement professionnel de celui-ci. L'étudiant peut toutefois demander une rencontre individuelle s'il le souhaite.

Durant la dernière semaine de stage, un séminaire de synthèse est organisé. Les modalités d'organisation de celui-ci seront communiquées à l'étudiant lors du premier séminaire de stage.

Dispositifs d'aide à la réussite

Des processus plus personnalisés peuvent être mis en place, en concertation et après accord du MFP, pour accompagner les étudiants qui le demandent

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Documents de référence remis aux étudiants en début d'année reprenant le dispositif, les objectifs, grille d'observation et consignes du rapport de stage.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Total 90 pts répartis comme suit:

- Stage (sur base du questionnaire envoyé au chef de stage) 20 points
- Cadre Institutionnel écrit 25 points (1)
- Examen oral AIP 20 points (2)
- Présence et contribution à la réflexion aux séminaires 10 points (3)
- Travaux écrits relatifs aux séminaires 15 points(4)

Les travaux écrits

(1) Cadre Institutionnel

Un cadre institutionnel, construit selon le canevas proposé par le professeur et dactylographié, sera remis après le stage

(2) Echange oral autour du Cadre Institutionnel

Par un échange avec le superviseur et en collaboration avec un titulaire d'une AA de l'UE, permettre à l'étudiant de montrer sa bonne compréhension de l'institution au sein de laquelle il a effectué son stage.

(3) Présence et contribution à la réflexion aux séminaires

L'implication de chaque étudiant et sa contribution à la réflexion commune en séminaire seront évaluées en tenant compte des critères suivants.

Certains concernent l'attitude adoptée en situation de groupe :

- régularité des présences
- respect des règles de savoir-vivre
- respect de la parole de l'autre (écouter, ne pas couper)
- capacité de prendre la parole
- qualité de l'élocution

(4) Travaux écrits relatifs aux séminaires

Les consignes propres à la réalisation de ces travaux sont communiquées à l'étudiant en cours de processus.

Rappel : en cas de mention CM/ML/PP/Z/FR/PR/ML dans une des activités d'apprentissage, c'est cette mention qui sera portée au relevé des notes de l'activité.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	11,2		
Période d'évaluation			Trv	27.5+33.5+28.8	Trv	27,5

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 100

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).